

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

03 décembre 2019

Rapport 2019 sur le gouvernement d'entreprise et la rémunération des dirigeants des sociétés cotées

Pour la seizième édition de son rapport, le régulateur a choisi de privilégier une nouvelle approche pour examiner les pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et rémunération des dirigeants des sociétés cotées. S'il revient comme chaque année sur les évolutions et points d'attention réglementaires, ce rapport se concentre en 2019 sur le dialogue actionnarial. Comme chaque année, l'AMF émet des recommandations et pistes de réflexion tant à l'attention des émetteurs qu'à l'attention des instances concernées (AFEP, MEDEF et Haut comité de gouvernement d'entreprise) pour participer activement à l'amélioration continue des pratiques.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ AMF

GOUVERNANCE

02 décembre 2021

L'AMF publie son rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise et la rémunération des dirigeants des sociétés cotées



RAPPORT / ÉTUDE

GOUVERNANCE

02 décembre 2021

Rapport 2021 sur le gouvernement d'entreprise et la rémunération des dirigeants des sociétés cotées



ARTICLE

GOUVERNANCE

21 juillet 2021

Les conseillers en vote



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02